

## COMITÉ DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU PERSONNEL

Rôle : Reconnaître et valoriser les membres du personnel en proposant et en développant une culture de reconnaissance et des activités soulignant leur apport.

Document associé : Programmes RH issus de la politique n° 4

[Politique de gestion des ressources humaines](#)

Responsable désignée par le Collège : coordonnatrice des ressources humaines

Composition :

- 1 cadre
- 2 membres du SEECD (personnel enseignant)
- 1 membre du SPPCD (personnel professionnel)
- 2 membres du Syndicat des employées et employés de soutien

Fréquence des réunions : 6 fois par année